



DÉCLARATION DE TVA

TERTIAIRE



LIEU DE LA FORMATION
CENTRE TERTIAIRE - TALENCE

PUBLIC CONCERNÉ

Salariés, demandeurs d'emploi, particuliers.

PRÉ-REQUIS

Notions de comptabilité générale exigées.

DÉBUT DE LA FORMATION

Tout au long de l'année

MODALITÉS DE FINANCEMENT

- Financement personnel
- Financement Pôle Emploi
- Financement Région
- Plan de développement des compétences
- PRO-A (ex Période de PRO)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Etre capable de produire la déclaration de TVA et de procéder à son enregistrement comptable.

CONTENU DE LA FORMATION

- Règles d'exigibilité de la TVA,
- Principe du droit à déduction de la TVA,
- Limitation du droit à déduction de la TVA,
- Les régimes fiscaux en matière de TVA,
- TVA et commerce extérieur (échanges communautaires, import/export),
- L'établissement des déclarations de TVA selon le régime simplifié,
- L'établissement des déclarations de TVA selon le régime réel.

CONDITIONS DE FORMATION

Positionnements individuels à l'entrée en formation.
Formations inter - entreprises en entrées et sorties permanentes.
Individualisation des parcours et pédagogie personnalisée.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Attestation de formation.
Attestation de capacités.

PROFIL DES INTERVENANTS

Equipe pédagogique du GRETA NORD AQUITAINE.

VOS CONSEILLERS DES AGENCES DE GIRONDE

Martine BOULANGE
Centre Tertiaire de Talence
martine.boulange@greta-cfa-
aquitaine.fr
05 19 08 05 70

PLUS D'INFORMATIONS SUR WWW.GRETA-CFA-AQUITAINE.FR